Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 36 (1910)
Heft: 23

Nachruf: Steinlen, Vincent

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONCOURS POUR L'HOPITAL DES CADOLLES, A NEUCHATEL

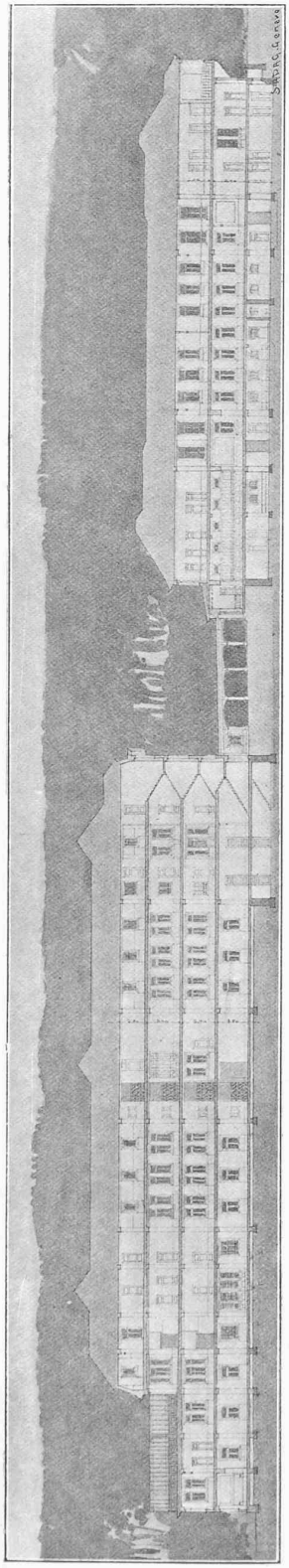

2e prix : projet « Orientation sud-est », de M. R. Convert, architecte, à Neuchâtel.

Coupes longitudinales.

NÉCROLOGIE

† Vincent Steinlen.

On annonce la mort, survenue à Mulhouse, de M. Charles-Vincent Steinlen, qui fut un très habile ingénieur constructeur.

Né en 1824, il était le second fils de M. Steinlen, professeur de dessin, à Vevey, le frère de Aimé Steinlen, le littérateur et l'oncle du peintre Steinlen, de Paris.

M. Vincent Steinlen avait fait ses études au Collège de Vevey où il bénéficiait d'une bourse. Aussitôt que cela lui fut possible, il remboursa à la commune les sommes qu'il avait reçues.

Il ne fit pas d'études techniques proprement dites. Il entra tout jeune au service de l'administration des tabacs, à Strasbourg, où on ne tarda pas à l'apprécier.

En 1863, il devint directeur de l'importante maison de construction de machines E. Ducommun & Cie, à Mulhouse. Plus tard, il fut associé de la dite maison à la tête de laquelle il resta jusqu'à la transformation de la firme en société anonyme.

A la suite de l'Exposition universelle de Paris de 1878, il fut décoré de la Légion d'honneur. Enfin, en 1902, il reçut de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale de Paris la grande médaille d'or de Prony, en reconnaissance des ses importants travaux dans le domaine des machines-outils.

Bien qu'il ait habité l'Alsace dès sa jeunesse, il était resté Suisse de cœur et surtout bon Veveysan. Les nombreux Vaudois qui ont séjourné à Mulhouse trouvaient toujours auprès de lui l'accueil le plus aimable.

---

† Auguste Mons.

Le 9 novembre est décédé à Fribourg, à l'âge de 72 ans, après une longue et pénible maladie, M. *Auguste Mons,* ingénieur, ancien chef des ateliers de chemins de fer de Fribourg.

Originaire de Vevey et du Locle, M. Mons naquit à St-Gall, le 25 octobre 1838, où il fréquenta les écoles primaires et cantonale. Il fit ses études d'ingénieur à l'Ecole polytechnique de Carlsruhe.

Vers 1862, il entra dans les ateliers de construction des chemins de fer à Fribourg que dirigeait alors M. l'ingénieur Wieland de Bâle et, après le départ de ce dernier, il fut nommé chef des ateliers et de dépôt.

Plus tard, lorsque les ateliers prirent de l'extension, par suite de la mise à l'exploitation de nouvelles lignes, cette double fonction fut scindée. M. Berguin, sous-chef, devint chef de dépôt et M. Mons, chef des ateliers.

Il fut pendant 40 ans au service des différentes compagnies qui se sont succédé dans nos chemins de fer : L. F. B., Etat de Fribourg, S. O. S., S. O. et J. S. Après la nationalisation de nos chemins de fer, M. Mons prit sa retraite.

Il exerça ses délicates et importantes fonctions à la grande satisfaction de ses supérieurs qui l'appréciaient beaucoup.

Il était énergique, mais bon et juste envers ses subordonnés. Aussi ceux-ci lui ont-ils gardé un bon souvenir et témoigné leur reconnaissance en assistant très nombreux à ses funérailles.